

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 janvier 2021

INDEMNISATION DES CATASTROPHES NATURELLES - (N° 3688)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CF19

présenté par
M. Breton, Mme Dalloz et M. Hetzel

ARTICLE 4

À la quatrième phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« , dont deux au moins »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si seulement deux personnes ont des compétences scientifiques, quels critères de qualification pour les quatre autres personnes ?